

EON MOTORS GROUP

Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 4.200.100 euros
Siège social : Bâtiment 1 - Eco parc
Parc d'Activités du Prieuré
04350 MALIJAI
RCS MANOSQUE 519.453.807

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MAI 2018

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires à l'effet de délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'administration ;
- Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue d'accomplir les formalités.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées et que tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Lors de l'Assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Les rapports du Commissaire aux Comptes, le rapport de gestion, ainsi que les comptes sociaux annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la Loi afin que vous puissiez en prendre connaissance.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a poursuivi son activité de société holding. Ainsi, et comme pour l'exercice précédent, aucun chiffre d'affaire n'a été constaté au cours de l'exercice 2017.

La société a poursuivi ces recherches d'investisseurs en vue d'assurer son développement et celui de sa filiale Eon Motors France.

Les négociations initiées en 2016, et ayant fait l'objet de la signature d'une LOI et de dues diligences avec un groupe chinois n'ont pas abouti et ont cessé fin mars 2017.

Les négociations initiées parallèlement avec la société Mobileplug, pour une prise de participation liée à l'apport de nouveaux fonds propres ont été arrêtées immédiatement.

Le 24 mai 2017, la Société a décidé de recapitaliser sa filiale Eon Motors France par incorporation au capital d'une partie de sa dette en compte courant, et ce à hauteur de 2.051.630€. Cette opération de reconstitution des fonds propres a permis de ramener le capital social d'Eon Motors France à 1.172.970€ divisé en 117.290 actions de 10€ de valeur nominale chacune.

Au cours du dernier trimestre 2017, les discussions ont reprises avec l'investisseur chinois qui avait marqué un intérêt fin 2016.

En parallèle, notre filiale Eon Motors Tunisia a été fermée définitivement en décembre 2017 alors que la société Eon Motors France, qui a pour activité la conception de véhicules électriques, a poursuivi et finalisé le développement de son tout nouveau véhicule Weez 3 en vue de son industrialisation et de sa commercialisation.

Pour autant, le Conseil d'Administration de notre Société, actionnaire unique d'Eon Motors France, a décidé de procéder à une dissolution sans liquidation de cette dernière en date du 27 novembre 2017 ; laquelle a engendré le 29 décembre 2017, la transmission universelle du patrimoine de la société Eon Motors France, en ce compris ses salariés, à notre Société.

Le 30 décembre 2017, le Family Office Deguemp-Duchemin et des actionnaires minoritaires choisissaient par la voie de traités d'apports de transférer leurs actions de notre Société à la société EVOLUO INVEST (RCS Aix en Provence n° 832.512.842).

Lors de cette opération, le montant des comptes courants d'associés détenus par les actionnaires de notre Société ayant apporté leurs actions à EVOLUO INVEST était également cédé à cette dernière.

Le cours de bourse d'Eon Motors Group s'établissait à 5,80 euros au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, la Société était donc valorisée en bourse à 7.344.743€.

Le financement des besoins de trésorerie de la Société a été assuré tout au long de l'année 2017 par des apports en comptes courants d'associés du Family Office Deguemp-Duchemin, majoritaire au capital de la Société.

2. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les discussions avec l'investisseur chinois se sont intensifiées et ont conduit à la signature le 5 février 2018 d'un Pacte d'Actionnaires entre EVOLUO INVEST et la société INNOVATIVE MOBILITY CONCEPTS & SOLUTIONS.

Conformément à ce Pacte d'Actionnaires :

- (i) Le financement de la Société est assuré durant cette période intercalaire par la société EVOLUO INVEST pour permettre à la Société de fonctionner normalement d'ici au closing.
- (ii) Par décisions de l'AGE du 21 mars 2018, le capital social de la Société a été augmenté par incorporation d'une partie de ses créances détenues en compte courant d'EVOLUO INVEST à hauteur de 1.092.181,20€ et l'objet social de la Société a été étendu aux activités d'Eon Motors France.
- (iii) EVOLUO INVEST, actionnaire Majoritaire d'Eon Motors Group, a lancé le 19 février 2018 une offre volontaire de rachat des titres de la Société détenus par les actionnaires minoritaires au nominatif pur ou administré et au flottant, qui a pris fin le 23 mars 2018. EVOLUO INVEST est devenue actionnaire à hauteur de 99,67% du capital de la Société, ce qui la conduit à solliciter auprès d'Euronext Access Paris le retrait du marché EURONEXT ACCESS du titre Eon Motors Group à la date du 3 avril 2018.

3. ENDETTEMENT DE LA SOCIETE

L'endettement total de la Société au début de l'exercice était de 96.188 euros.

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice 2017.

Le total des emprunts restants dus au 31 décembre 2017 s'élève à 124.167 euros, dont :

- 72.000€ au titre du prêt régional à la création d'entreprise PACA accordé à la Société en 2012 pour un montant de 150.000€ à taux zéro,
- 52.167€ au titre du prêt participatif EDF 1 Rivière, 1 Territoire Financement de 100.000€ accordé en 2014 au nominal de 3,5% à Eon Motors France.

4. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Une fois que l'opération envisagée avec l'investisseur chinois sera finalisée, Eon Motors Group sera en mesure financièrement de mettre en œuvre les actions prévues au Business plan tel qu'accepté par l'investisseur, à savoir principalement dans les semaines qui suivront l'arrivée des fonds :

- Commande des outillages de carrosserie pour la production de Weez 3 ;
- Location et aménagement d'un second bâtiment pour lancer la production à l'automne 2018 ;
- Mise en œuvre des achats d'équipements informatiques et d'ERP ;
- Recrutements selon le business plan ;
- Lancement des opérations documentaires d'homologation.

La présentation officielle de Weez 3 devrait intervenir au début du 4^{ème} trimestre 2018.

5. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les activités de R&D d'Eon Motors France ont été reprises dans leur intégralité par la Société qui déclarera en son nom les CIR et CII 2017 calculés et justifiés avec l'aide de la société GAC pour un montant de 280.163€, non déduits des honoraires GAC renégociés pour 2017 à la baisse.

Le montant net en trésorerie perçu par la société après remboursement sera de 257k€.

La Société a monté un dossier CIR sur son projet d'architecture Electronique Modulaire et un dossier CII sur son projet de Carrosserie Innovante.

6. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 207 euros, contre 0 euro au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 312.717 euros, contre 0 euro au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1.619.329 euros, contre 86.462 euros au titre de l'exercice précédent ; les postes de charges étant les suivants :

	31.12.2017	31.12.2016
- Variation de stock matières premières	3.494€	0€
- Autres achats et charges externes	329.320€	46.252€
- Impôts, taxes et versements assimilés	6.540€	169€

- Salaires et traitements	334.371€	0€
- Charges sociales	67.702€	0€
- Dotation aux amortissements sur immobilisations	746.768€	20.041€
- Dotation aux dépréciations sur actif circulant	11.135€	0€
- Dotation aux provisions	120.000€	20.000€

Le résultat d'exploitation ressort à (1.306.612) euros contre (86.462) euros au titre de l'exercice précédent.

La société employait 10 salariés au 31 décembre 2017.

Le montant des produits financiers s'est élevé à 30 euros contre 33.651 euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges financières s'est élevé à 5.817 euros contre 207.976 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt est de (1.312.399) euros contre (260.787) euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus et d'un résultat exceptionnel de (65.535) euros contre 30.000 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte de (966.701) euros contre une perte de (230.787) euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 5.407.899 euros contre 5.360.365 euros pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

7. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 al. 1 et D. 441-6-1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

FACTURES **REÇUES** NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL (1 jour et +)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT						
Nombre de factures concernées	19	2	1		2	24
Montant total des factures concernées (TTC)	6.567€	851€	5.040€	5.077,01€	6.214€	18.672€
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES LITIGIEUSES OU NON COMPTABILISEES						
Nombre de factures concernées	2					
Montant total des factures concernées (TTC)	6.214€					
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (contractuel ou légal – Article L441-6 ou L443-1 du Code de commerce)						
N/A						

FACTURES **EMISES** NON REGLEES A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DONT LE TERME EST ECHU

N/A

8. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluations prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

9. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (966.701) euros, de la manière suivante :

➤ **Origine :**

- Report à nouveau antérieur : (9) euros
- Résultat déficitaire de l'exercice : (966.701) euros

➤ **Affectation :**

- Au report à nouveau : (966.701) euros.

Le solde du report à nouveau s'élèverait désormais à (966.710) euros.

10. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que depuis la création de la Société, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

11. DEPENSES SOMPTUAIRES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

12. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, vous trouverez, jointe au présent rapport, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

13. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

14. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil examine la situation des mandats des administrateurs et constate qu'aucun de leurs mandats n'est parvenu à son terme.

15. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de la société ACG AUDIT CONSULTING GROUP, Monsieur Jean CHENEBEAU, 225 avenue de Lardenne, 31100 TOULOUSE, Commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Jean-François LAFFONT, 225 avenue de Lardenne, 31100 TOULOUSE, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de renouveler dans ses fonctions, pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- la société ACG AUDIT CONSULTING GROUP, Monsieur Jean CHENEBEAU, 225 avenue de Lardenne, 31100 TOULOUSE.

16. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

Nous vous prions de trouver ci-joint les projets de texte de résolutions qui vous seront présentées.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions correspondantes.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a series of loops and a final flourish.

Le Président du Conseil d'Administration

**ANNEXE 1 :
TABLEAU DES RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES SIX DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
- Capital social	1.578.000	1.578.000	2.104.000	3.165.838	3.165.838	3.165.838
- Nbre des actions ordinaires existantes	15.780	631.200	841.600	1.266.335	1.266.335	1.266.335
- Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes						
- Nbre maximal d'actions futures à créer						
- Par conversion d'obligations						
- Par exercice de droit de souscription						
OPERATIONS ET RESULTATS						
- Chiffre d'affaires hors taxe						
- Résultat avant impôts, participation de salariés et dotation aux amortissements et provisions	(11.854)	(18.931)	(1.667)	15.090	(185.128)	(1.292.399)
- Impôts sur les bénéfices				168	169	
- Participation des salariés au titre de l'exercice						
- Résultats après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	(11.854)	(25.855)	(20.800)	(7.667)	(205.338)	(1.066.701)
- Résultat distribué						
RESULTAT PAR ACTION						
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	(0.75)	(0.03)	0	0.012	(14.63)	(1.02)
- Résultats après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	(0,75)	(0.04)	(0.03)	(0.006)	(16,21)	(0.84)
- Dividende distribué à chaque action						
PERSONNEL						9.85
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice						
Montant de la masse salariale de l'exercice						
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice.						

ANNEXE 2 :
TABLEAU DES DELEGATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément à l'ordonnance du 24 juin 2004, le tableau ci-dessus récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société au Conseil d'Administration dans les domaines des augmentations de capital :

AGE ayant donné délégation au Conseil d'administration	Description de la délégation donnée	Utilisation faite au cours de l'exercice
NEANT	NEANT	NEANT

ANNEXE 3 :
LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

- **Denis MERGIN**

Eon Motors Group SA : Administrateur nommé le 21 juin 2013
Président du Conseil d'Administration et Directeur Général
Bâtiment 1 –Ecoparc – Parc d'Activités du Prieuré – 04350 MALIJAI

Autre mandat :

SAS EVOLUO INVEST : Président
38 Parc du Golf, 350 Avenue Guilibert de la Lauzière, 13100 AIX EN PROVENCE

- **Edouard DEGUEMP**

Eon Motors Group SA : Administrateur nommé le 21 juin 2013
Bâtiment 1 –Ecoparc – Parc d'Activités du Prieuré – 04350 MALIJAI

Autre mandat :

SCI EDCA : Co Gérant
18 Rue Charles Pontnau - 81370 SAINT SULPICE

- **Isabelle RAYSSEGUIER**

Eon Motors Group SA : Administratrice nommée le 19 mai 2015
Bâtiment 1 –Ecoparc – Parc d'Activités du Prieuré – 04350 MALIJAI

ANNEXE 4 :
COURS DE L'ACTION EON MOTORS GROUP SA

